

La rivière Saint-Jacques, joyau de Brossard et de La Prairie

Alain Demers - Journal de Montréal



Photo: Archives - Journal de Montréal

Un tronçon de 4 km de la rivière St-Jacques est accessible en canot et en kayak, de l'embouchure jusqu'à l'est de l'autoroute 30.

Passant sous le boulevard Taschereau à Brossard, la rivière Saint-Jacques abrite tortues, hérons et canards. Avec son parcours accessible en canot et en kayak jusqu'à l'est de l'autoroute 30, elle pourrait former avec les boisés voisins un parc plus grand que le parc national du Mont-Saint-Bruno!

Depuis une dizaine d'années, le Comité zone d'intervention prioritaire (ZIP) Ville-Marie pilote le projet du parc régional de la rivière Saint-Jacques, ce cours d'eau délimitant les villes de Brossard et de La Prairie. Au début, les autorités municipales ne semblaient pas prêtes à prendre des mesures concrètes de protection du milieu naturel.

La situation tend à changer. Ainsi, en décembre dernier, la Ville de Brossard a fait l'acquisition de terrains riverains sur une largeur de 50 mètres, entre le parc Radisson et le boulevard Taschereau, pour un million \$.

À PROTÉGER

Il y a encore beaucoup d'étapes à franchir pour en arriver à créer un parc régional. Le territoire ayant longtemps été à vocation agricole n'est déjà pas tellement vert car dépouillé d'arbres sur la majeure partie de sa superficie.

De plus, on assiste à un développement résidentiel majeur. Sauvegarder un site naturel n'est certes pas superflu. La rivière Saint-Jacques, un tributaire du Saint-Laurent d'une longueur de 25 km, est l'un des derniers cours d'eau naturels du Grand Montréal. Il y a donc urgence de la protéger.

Lors d'une balade en canot ou en kayak, on est à même d'en constater l'étonnante richesse. La faune abonde. Pour faire un safari-éclair sur la rivière, on peut d'ailleurs louer une petite embarcation au parc Radisson.

PARC EN DEVENIR

Entre le parc Radisson, près de l'embouchure de la rivière, et le boulevard Taschereau, la bande de terrain acquise par la Ville de Brossard, d'une superficie de 9830 mètres carrés, permet de protéger un espace riverain.

Pour la création du parc régional, la Zip Ville-Marie consacre présentement ses efforts dans la partie située entre le boulevard Taschereau et l'autoroute 30. On y retrouve des terres publiques dont les transferts de propriété aux villes restent à compléter.

À long terme, le projet vise à inclure le Boisé de Brossard et le Boisé de la Commune à La Prairie. Le premier est constitué en bonne partie de terrains privés alors que le second l'est entièrement.

L'acquisition par les villes et par les gouvernements étant considérée hors de prix, la Zip Ville-Marie devra éventuellement négocier des ententes de conservation à long terme puis des droits de passage, entre autres pour des sentiers.

Il y a encore beaucoup d'inconnus, mais il y a de l'espoir, surtout si des citoyens se regroupent et se manifestent publiquement.

De plus en plus de territoires naturels sont ainsi sauvegardés.

La rivière Saint-Jacques

Accès en auto: route 132, sortie rue Matte à Brossard, rue Renaud à droite puis rue Radisson à gauche, jusqu'au parc Radisson

Longueur: 25 km

Tronçon pour canots et kayaks: 8 km (aller-retour)

Projet de parc régional: 1500 ha, soit du parc Radisson jusqu'à l'est de l'autoroute 30, incluant le Boisé de Brossard et le Boisé de la Commune (La Prairie)

À louer: kayaks et canots

Enviro Kayak:

Téléphone (450) 403-0509

www.envirokayak.com